

Date de transmission de l'acte: 11/06/2026

Date de reception de l'AR: 12/06/2026

007-210703260-DE_2026_026-DE

A G E D I

République française

ARDECHE

USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 05 juin 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 21/05/2026

cinq juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 7

Présents : Monsieur Sébastien BOURDELY, Madame Bernadette ROCHE, Monsieur Joseph ARZALIER, Monsieur Dominique ARCIS, Monsieur Christophe MOUNIER, Madame Cécilia ROMBI, Monsieur Denis JOURDAN

Votants: 10

Pour: 9

Contre: 0

Représentés: Monsieur Christian ESPIARD représenté par Madame Cécilia ROMBI, Madame Ludivine TREUSSART représentée par Monsieur Joseph ARZALIER, Madame Isabelle JOUVE représentée par Monsieur Denis JOURDAN

Refus de vote

0

Abstentions: 1

Excusés: Madame Manon MEJEAN

Absents:

Secrétaire de séance: Monsieur Christophe MOUNIER

Objet: Approbation du PV du conseil de la séance du 29-04-2026 - DE_2026_026

M. le Maire propose l'approbation du Procès-Verbal de la séance du 29-04-2026 dont chaque conseiller a été destinataire,

Après avoir lu le procès-verbal du 29-04-2026 et après les rectifications, le conseil municipal **DECIDE**

-D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 29-04-2026

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le président de séance

Monsieur Sébastien BOURDELY

Le secrétaire de séance

Monsieur Christophe MOUNIER



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié